

DEC161953DAJ

Décision portant renouvellement de M. Luc Le Calvez aux fonctions de directeur du bureau du CNRS Asie du Sud-Est

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 9 juillet 2010 modifiée portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100175DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI) ;

Vu la décision DEC142055DAJ du 1^{er} septembre 2014 portant nomination de M. Luc Le Calvez aux fonctions de directeur du bureau CNRS Asie du Sud-Est ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Luc Le Calvez est renouvelé dans ses fonctions de directeur du Bureau du CNRS Asie du Sud-Est implanté à Singapour, pour une période de 2 ans à compter du 1^{er} septembre 2016.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 juillet 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90